

CESER Centre  
Séance plénière du 15 juin 2012.  
Déclaration Cgt sur l'avis du rapport:  
« coopérations internationales »

Madame la Vice-Présidente du Conseil Régional, monsieur le Président du CESER,  
monsieur le Rapporteur, mesdames, messieurs,

Le groupe CGT a noté, comme le dit l'avis,  
-les évolutions thématiques dans la présentation du rapport,  
-l'investissement budgétaire limité de la région centre dans ce programme,  
-l'investissement croissant depuis sa création du jeune public d'une part (exemple récent : le lycée de Blois au Maroc) et des associations d'autre part.

Par contre, la Cgt tient à rappeler que ces coopérations territoriales n'enlèvent en rien de la responsabilité des États, des gouvernements quant aux garanties citoyennes d'accès à la culture, à l'éducation ou à la santé. Surtout dans le contexte socio-économique mondial actuel, le gradient nord/sud, la place des quatre continents dans les échanges mondiaux, et la lutte contre la pauvreté, la paupérisation et la faim sont un enjeu international européen et intercontinental. La Cgt est ainsi favorable au développement de coopérations internationales qui empêchent ou limitent la marchandisation des biens et des personnes.

Le groupe note que l'axe « recherche et développement » de la région centre est peu valorisé : nous pourrions nous poser cette question, quels apports d'innovation, notamment sociale pour la région centre ?

Par ailleurs, le développement de chaque action s'effectue préférentiellement sur un ou deux axes : il est à souhaiter une certaine pérennisation des coopérations culturelles et éducatives pour tous, les hommes et les femmes, de toute génération. Chacun a un rôle à jouer. Il est à souhaiter aussi d'écrire un calendrier pour développer de nouveaux axes au fur et à mesure des possibilités et des moyens sur les différents territoires, et pour échanger les savoirs selon les besoins des populations. Les données d'organismes internationaux tel que l'ONU sont peut-être à considérer. Ces enjeux dépassent les compétences régionales, même si la région peut être un acteur de ces plans d'envergure internationale.

La Cgt est aussi attachée à la notion de « travail décent » : sécurité, protection droit au travail peuvent aussi être valorisés. La région fait état que dans le cadre des relations étroites qui sont menées pour développer aussi des actions économiques, par exemple dans la province du Hunan, il pourrait être intéressant dans le cadre de déplacement d'entreprises, d'y associer des représentants de personnels, ceci afin de développer un autre niveau d'innovation, celui de l'innovation sociale. Il s'agit aussi de lutter contre le travail des enfants, la pauvreté, la faim dans toutes les régions concernées, y compris en région centre.

Favoriser les échanges humains dans tous les domaines est le souhait de la Cgt afin de consolider un développement social environnemental durable, pour les générations actuelles et futures.

Ces remarques étant faites, la Cgt votera l'avis du CESER.